

PUBLIÉ LE 06/06/2019 - MIS À JOUR LE 30/10/2020

Phagothérapie : Publication du compte-rendu du CSST "Phagothérapie – retour d’expérience et perspectives"

VIE DE L’AGENCE - INSTANCES

L’Agence nationale de sécurité des médicaments et des produits de santé (ANSM) publie le compte-rendu du Comité Scientifique Spécialisé Temporaire (CSST) « Phagothérapie – Retour d’expérience et perspectives » qui s’est réuni le 21 mars 2019.

L’ANSM a réuni le 21 mars 2019 un Comité Scientifique Spécialisé Temporaire (CSST) « Phagothérapie – Retour d’expérience et perspectives ». Ce CSST a notamment rassemblé des référents dans le domaine de la Phagothérapie ainsi que des représentants de Sociétés savantes et d’associations de patients.

L’ANSM est engagée dans la problématique de santé publique de la phagothérapie et ce CSST s’est en particulier inscrit dans la continuité des travaux menés en 2016 sur ce sujet (CSST de mars 2016).

Télécharger le compte-rendu du CSST (05/06/2019)

En lien avec cette information



PUBLIÉ LE 12/02/2019 - MIS À JOUR LE 16/10/2020

Phagothérapie : L’ANSM annonce la création d’un comité scientifique spécialisé temporaire (CSST) intitulé "Phagothérapie – Retour d’expérience et perspectives"

VIE DE L’AGENCE
INSTANCES